

URBANISME ET TRAVAUX

SPORT ET CULTURE

JEUNESSE ET ÉDUCATION

CONTY - LUZIÈRES - WAILLY

► URBANISME ET TRAVAUX

PENSEZ À DÉCLARER VOTRE PROJET AVANT DE COMMENCER !

HOP HOP HOP NE VOUS FAITES PAS RATTRAPER POUR LA COULEUR DE VOS VOILETS...

QUAND ?

Avant tout démarrage de travaux. Aucune intervention ne doit être engagée avant l'obtention de l'autorisation validant votre déclaration préalable (ou votre demande de permis de construire) dans le cas d'un changement d'occupation ou d'extension par exemple

POURQUOI ?

Notre commune est couverte par un **Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)** et se situe dans le périmètre de protection des **Architectes des Bâtiments de France (ABF)**. À ce titre, tous types de travaux sont soumis à demande d'autorisation afin de garantir le respect des règles d'urbanisme et de préserver le patrimoine et le cadre de vie.

COMMENT ?

Selon la nature de votre projet, vous devrez déposer une demande d'autorisation d'urbanisme. Les démarches peuvent être réalisées directement en mairie ou en ligne via le portail dédié. Les services de la mairie sont à votre disposition pour vous renseigner avant le lancement de votre projet.



QUI EST CONCERNÉ ?

Toutes les personnes souhaitant réaliser des travaux extérieurs : modification de façade ou peinture, réfection de toiture, pose d'une clôture ou d'un portail, extension, abri de jardin, installation de panneaux solaires, création d'une terrasse, remplacement de menuiseries, etc.

À RETENIR !

En cas de travaux réalisés sans autorisation ou non conformes, la responsabilité incombe au **propriétaire du bien**, même si les travaux ont été réalisés par une entreprise.

Il est donc indispensable de vérifier les démarches à effectuer avant de commencer.

Un simple renseignement en mairie peut vous éviter des démarches ou des sanctions par la suite.



Chères habitantes, chers habitants,

L'été est une période propice à la

réalisation de nombreux travaux d'entretien et d'amélioration de notre cadre de vie. Ces derniers jours, les opérations de peinture et de marquage au sol ont permis de renforcer la sécurité et la lisibilité de nos voiries. Je remercie les agents communaux pour leur engagement et votre compréhension face aux contraintes temporaires de circulation ou de stationnement qu'occasionnent ces interventions. Les fortes chaleurs nous invitent également à la vigilance. Pensons à adopter les bons réflexes : s'hydrater régulièrement, éviter les sorties aux heures les plus chaudes et prendre des nouvelles de nos proches, de nos voisins ou des personnes isolées. Si vous êtes une personne âgée, en situation de handicap, fragile ou isolée, ou si vous connaissez quelqu'un dans cette situation, je vous invite à vous faire recenser auprès de la mairie. Ce registre communal nous permet de vous contacter et de vous accompagner en cas d'épisode climatique exceptionnel. Prenez soin de vous et passez un bel été à Conty-Luzières-Wailly.

Cécile GRÉVIN - Maire



L'AGENDA DES SORTIES

13 AOÛT 
DON DU SANG

Salle des fêtes de 13h30 à 18h30

22-23 AOÛT 
FESTIVAL « LE CHAHUT VERT »
à Hornoy-le-Bourg

5 SEPTEMBRE  
FORUM DES ASSOCIATIONS
Salle des fêtes, à 10h00

5 SEPTEMBRE 
CONCERT WATERLILY
Médiathèque Communautaire de Conty
à 18h00

6 SEPTEMBRE 
RÉDERIE DE L'EHPAD SAINT-ANTOINE
de 8h00 à 17h00

11 SEPTEMBRE 
LE SOUFFLE DE LA TERRE
Sortie organisée sur inscription. Rendez-vous à 18h15 à la Salle des Fêtes. Départ en bus. Tarifs : 28 € (adulte), 18 € (enfant de 5 à 12 ans), gratuit pour les - 5 ans.

Plus de sorties sur www.ville-conty.fr



C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE VIE !

Après de nombreuses années au service de notre commune, M. et Mme Adolphe (Pompes Funèbres) ainsi que M. et Mme Macret (Boulangerie) prennent une nouvelle direction. La mairie les remercie sincèrement pour leur travail, leur disponibilité et leur gentillesse. Ils ont marqué la vie de notre commune. Nous leur souhaitons une belle et heureuse retraite. Merci pour tout, et profitez pleinement de cette nouvelle vie !

SPORT ET CULTURE

LE PASS SPORT ET CULTURE

FAIT SON RETOUR CETTE ANNÉE À CONTY, LUZIÈRES, WAILLY !

La commune accompagne les jeunes de 4 à 18 ans en participant à hauteur de 15 € à leur inscription dans une association dont le siège est situé sur la commune, sans condition de ressources. Une manière concrète de soutenir les familles, d'encourager la pratique d'activités sportives et culturelles et de valoriser l'engagement de nos associations et de leurs bénévoles. Renseignements et retrait du Pass en mairie ou lors du forum des associations le 5 septembre.

CULTURE ET PARTAGE

"LE SAVIEZ VOUS ?"

LA BOITE À LIVRES

Je prends et une fois lu, je remets. Et on peut également partager en déposant nos anciennes lectures !



PROTECTION ANIMAUX

CHATS ERRANTS : UN PARTENAIRE ENGAGÉ

La commune rappelle son partenariat avec l'association "La Patte dans la Main", qui intervient dans la prise en charge des chats errants dans le cadre du dispositif de trappage, stérilisation et remise en liberté. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter son président, M. François-Xavier Caron-Cazier, au 06 58 69 37 89.

JEUNESSE ET EDUCATION

BONNE RENTRÉE AUX FUTURS COLLEGIENS !

À l'occasion de leur entrée en classe de 6e, les élèves des communes de Conty, Luzières et Wailly sont invités à venir retirer leur clé USB et leurs écouteurs le samedi 5 septembre 2026 à 11h30, à la Maison des enfants Les familles concernées recevront prochainement une invitation par courrier. Au plaisir de vous accueillir !



LE MOT DE L'OPPOSITION

PRÉVENIR, C'EST PROTÉGER. AGIR, C'EST SERVIR.

Le récent incendie qui a touché notre commune nous rappelle qu'en quelques instants, une vie peut basculer. Je tiens à saluer l'engagement de ma colistière, Evelyne Clabault, qui, à la demande des sinistrés, s'est immédiatement mobilisée pour les accompagner et contribuer à leur relogement. Beaucoup d'habitants connaissent sa disponibilité et son engagement au service des autres. Au-delà de l'émotion, ce drame doit nous rappeler que la prévention reste notre meilleure protection. L'entretien des espaces verts, la vigilance face aux risques liés à la sécheresse et le bon fonctionnement des équipements de défense incendie, notamment des bouches à incendie, doivent demeurer des priorités permanentes. Être élu, ce n'est pas seulement réagir lorsqu'un drame survient, c'est aussi anticiper pour mieux protéger. C'est cette vision d'une commune responsable, prévoyante et proche de ses habitants que nous continuerons à défendre.

Vincent DENEUX - Conseiller d'opposition